



No de résolution  
ou annulation

## Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DE LA M.R.C. DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU, TENUE  
LE 14 JANVIER 2010, À 20 HEURES, AU SIÈGE SOCIAL DE LA M.R.C., SIS AU 255  
BOULEVARD LAURIER, À McMASTERVILLE.

### Étaient présents :

Monsieur Gilles Plante, préfet  
Monsieur Michel Gilbert, préfet suppléant  
Monsieur Michel Aubin, conseiller  
Monsieur Jacques Durand, conseiller  
Monsieur Bernard Gagnon, conseiller  
Monsieur Denis Millier, conseiller  
Monsieur Jean Murray, conseiller  
Madame Louise Lavigne, conseillère  
Madame Diane Lavoie, conseillère  
Monsieur Martin Lévesque, conseiller  
Monsieur Jacques Villemaire, conseiller

### Étaient absents :

Monsieur Denis Lavoie, maire de la ville de Chambly  
Monsieur Michel Martin, maire de la ville d'Otterburn Park

### Assistaient également :

Madame Véronique Barbereau, agente de développement culturel de la MRC  
Madame Johanne Deslandes, secrétaire de direction de la MRC  
Monsieur Claude Giroux, secrétaire-trésorier adjoint de la MRC  
Madame Audrey Rondeau, coordonnatrice aux cours d'eau de la MRC  
Monsieur Bernard Roy, secrétaire-trésorier de la MRC  
Monsieur François Sénécal, coordonnateur à l'aménagement de la MRC

### POINT 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Ayant constaté le quorum, le préfet procède à l'ouverture de la séance.

### POINT 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Villemaire  
APPUYÉ PAR Monsieur Bernard Gagnon

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit et est adopté, comme suit :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Interventions de l'assistance
4. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 25 novembre 2009
5. Correspondance
6. Bordereau des comptes à payer
7. Dépôt du compte rendu de la rencontre du 5 janvier 2010 du Comité des finances
8. Dépôt du compte rendu de la rencontre du 1<sup>er</sup> décembre 2009 du Comité conjoint de communication
9. Cours d'eau
  - 9.1 Cours d'eau Sans nom chemin du Portage à Carignan : approbation de facture
  - 9.2 Cours d'eau Des Ormes : approbation de facture
  - 9.3 Cours d'eau Des Chênes : approbation de factures



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

- 9.4 Branche 15 du ruisseau Beloeil : demande d'entretien
  - 9.5 Règlement de modification au règlement numéro 40-06 : avis de motion
  - 9.6 Cours d'eau Inconnu et Sans désignation : entente avec la ville de Longueuil pour le nettoyage
  - 9.7 Cours d'eau Léonide-Tétreault : approbation de factures
  - 9.8 Cours d'eau des Trente : approbation de factures
  - 10. Mandat à PDRH inc. : reconduction
  - 11. Avis de conformité : règlement d'urbanisme
    - 11.1 Ville de Mont-Saint-Hilaire : règlement numéro 845-125 modifiant le règlement de zonage
  - 12. Préposé à l'entretien du siège social
  - 13. Développement culturel
    - 13.1 Formation du Comité de développement culturel : membres issus de la communauté culturelle
    - 13.2 Adjudication du contrat pour le répertoire des ressources culturelles
  - 14. Rémunération des élus : adoption du règlement
  - 15. Coalition des MRC sur l'exploitation gazière
  - 16. Demandes d'appui
    - 16.1 MRC de Vaudreuil-Soulanges : constats d'infraction sur les routes numérotées
    - 16.2 MRC de Pierre-De Saurel : enquête publique
    - 16.3 Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu : patinoire permanente
    - 16.4 MRC de Montcalm : augmentation des coûts d'utilisation de la fibre optique
    - 16.5 MRC du Haut-Richelieu : informations requises pour la livraison des programmes SHQ
  - 17. Divers
  - 18. Interventions de l'assistance
  - 19. Clôture de la séance
- ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### POINT 3. INTERVENTIONS DE L'ASSISTANCE

Monsieur Ferdinand Berner, citoyen de la ville de Mont-Saint-Hilaire, rappelle les circonstances désolantes entourant le décès d'une personne défavorisée dans la MRC et demande au Conseil de réfléchir sur ce sujet.

Monsieur Normand Dieumegarde, citoyen de la ville de Saint-Basile-le-Grand, demande au préfet quel est le montant qui doit être retenu aux prévisions budgétaires en ce qui concerne la ressource commune relative aux travaux de la CMM.

### POINT 4. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 25 NOVEMBRE 2009

10-01-002

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Bernard Gagnon  
APPUYÉ PAR Monsieur Jacques Durand

ET RÉSOLU QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 25 novembre 2009 soit et est adopté, tel que rédigé par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

### POINT 5. CORRESPONDANCE

- 10-001 18-11-09 Lettre de MONSIEUR BERNARD GAGNON, maire, VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND, remerciant le préfet pour ses félicitations à l'occasion de sa réélection à titre de maire.
- 10-002 18-11-09 Lettre du LIEUTENANT MICHEL VINCENT, directeur de poste, SÛRETÉ DU QUÉBEC, nous transmettant un exemplaire de chaque contrat social pour promouvoir le don d'organes et de tissus signé par la municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu, de Saint-Charles-sur-Richelieu, de Saint-Denis-sur-Richelieu et de Saint-Marc-sur-Richelieu.
- 10-003 18-11-09 Télécopie de MADAME EVE DUFRESNE, géographe, B.M.I. EXPERTS-CONSEILS INC., transmettant un rapport des travaux pour la branche 1 du cours d'eau Noisieux.
- 10-004 19-11-09 Résolution numéro 2009-11-374 de la MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-SUR-RICHELIEU, portant sur un avis de motion pour l'adoption du règlement d'urbanisme numéro 277-96-029-Y.
- 10-005 19-11-09 Résolution numéro 2009-11-375 de la MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-SUR-RICHELIEU, adoptant le règlement d'urbanisme numéro 277-96-029-Y, pour avis de conformité.
- 10-006 19-11-09 Lettre de MONSIEUR SYLVAIN BERTHIAUME, directeur général et secrétaire-trésorier, MRC DE LAJEMMERAIS, nous transmettant le projet de règlement numéro 162-16 modifiant leur schéma d'aménagement.
- 10-007 19-11-09 Lettre de MADAME SYLVIE PIÉRARD, directrice des services juridiques et greffière, VILLE DE BELOEIL, nous transmettant la résolution numéro 2009-11-543 portant sur les nominations aux organismes municipaux et aux comités de la Ville.
- 10-008 19-11-09 Lettre de MONSIEUR RAYMOND CÔTÉ, président, SPORTS QUÉBEC, nous informant de l'ouverture de la période de candidature pour la Finale des Jeux du Québec, hiver 2013.
- 10-009 19-11-09 Courriel de MADAME ÉLISE GUERTIN, directrice générale et secrétaire-trésorière, MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU, nous transmettant la résolution numéro 2009-11-244 portant sur la nomination de monsieur Yvon Plante à titre du substitut au maire au sein du Conseil de la MRC.
- 10-010 19-11-09 Lettre de MONSIEUR PIERRE TREMBLAY, président, TABLE CULTURELLE, nous transmettant les noms, recommandés par le conseil d'administration, pour le comité de développement culturel.
- 10-011 20-11-09 Lettre de MADAME MARYSE BOUCHER, VILLE D'OTTERBURN PARK, nous transmettant les règlements d'urbanisme numéros 347-41, et 348-11 ainsi que la résolution numéro 2009-11-434 portant sur la délégation des membres du conseil municipal aux divers comités et organismes.
- 10-012 20-11-09 Lettre de MADAME LOUISE BOUVIER, greffière, VILLE DE CHAMBLY, nous transmettant le règlement d'urbanisme numéro 93-02-175A, pour avis de conformité.
- 10-013 20-11-09 Copie d'une lettre de MADAME PATRICIA HOULE, directrice régionale - service canadien de la Faune, ENVIRONNEMENT CANADA, adressée à MADAME NATHALIE ZINGER, CONSERVATION DE LA NATURE-QUÉBEC, répondant à la demande de transfert de la propriété Pettigrew à la MRC, pour fins de conservation.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

- |        |          |  |
|--------|----------|--|
| 10-014 | 23-11-09 | Lettre de MADAME GINETTE BLANCHARD, coordonnatrice au greffe, MRC DE LAJEMMERAIS, nous informant de l'entrée en vigueur du règlement numéro 147-13 modifiant leur règlement de contrôle intérimaire numéro 147.  |
| 10-015 | 23-11-09 | Lettre de MADAME EVELYNE GÉNÉREUX, directrice des services juridiques et greffière adjointe, MUNICIPALITÉ DE McMASTERVILLE, nous transmettant le projet de règlement numéro 382-01-2009, pour avis de conformité.  |
| 10-016 | 23-11-09 | Lettre de MONSIEUR YANNICK BEAUCHAMP ET DE GILLES F. BOLDUC, BMI EXPERTS CONSEIL INC., nous transmettant le rapport des travaux pour la branche 33 de la rivière Amyot.  |
| 10-017 | 23-11-09 | Lettre de MONSIEUR YANNICK BEAUCHAMP ET DE GILLES F. BOLDUC, BMI EXPERTS CONSEIL INC., nous informant de l'acceptation finale des travaux effectués sur les branches 53 et 54 de la rivière Amyot.   |
| 10-018 | 23-11-09 | Lettre de MADAME SOPHIE DESLAURIERS, greffière adjointe, VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND, nous transmettant un extrait de procès-verbal prenant acte du procès-verbal de la séance du 3 septembre 2009 de la MRC ainsi que la résolution numéro 2009-11-423 nommant monsieur Bernard Gagnon à titre de représentant au sein du conseil de la MRC et madame Guylaine Yelle à titre de substitut.         |
| 10-019 | 23-11-09 | Lettre de MONSIEUR DENIS MEUNIER, directeur général, MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-BAPTISTE, nous transmettant la résolution numéro 199-09 nommant monsieur Jacques Durand, maire, à titre de représentant au sein du Conseil de la MRCVR et monsieur Régis Dubois à titre du substitut au maire.   |
| 10-020 | 23-11-09 | Lettre de MADAME NADIA GAGNÉ, service à la clientèle, QUÉBEC MUNICIPAL, portant sur le renouvellement de notre adhésion pour 2010.   |
| 10-021 | 23-11-09 | Lettre de MONSIEUR GÉRARD MARINOVICH, président du conseil et chef de la direction, MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC, nous transmettant une pochette d'information sur leurs services.   |
| 10-022 | 25-11-09 | Courriel de MONSIEUR DENIS BOISVERT, directeur général et secrétaire-trésorier, MRC DE PIERRE-DE SAUREL, transmettant copie d'une lettre adressée à MONSIEUR JEAN CHAREST, PREMIER MINISTRE DU QUÉBEC, appuyant la municipalité de Massueville, dans sa demande au gouvernement de tenir une enquête publique concernant les malversations dans l'industrie de la construction, pour appui du Conseil. |
| 10-023 | 25-11-09 | Télécopie de MADAME CAROLE MEUNIER, directrice du service de la vie syndicale et du développement régional, FÉDÉRATION DE L'UPA DE SAINT-HYACINTHE, transmettant une liste de noms de producteurs agricoles pouvant siéger au Comité consultatif agricole.   |
| 10-024 | 25-11-09 | Lettre de MADAME JULIE WAITE, directrice des affaires juridiques et du greffe, VILLE D'OTTERBURN PARK, nous transmettant le règlement d'emprunt numéro E-440, pour avis d'opportunité.   |
| 10-025 | 25-11-09 | Lettre de MADAME JULIE WAITE, directrice des affaires juridiques et du greffe, VILLE D'OTTERBURN PARK, nous transmettant le règlement d'emprunt numéro E-441, pour avis d'opportunité.   |
| 10-026 | 25-11-09 | Lettre de MONSIEUR LAURENT LESSARD, ministre, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE, nous informant de la conformité aux orientations gouvernementales du règlement numéro 33-09-4.3.   |



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

- 10-027 26-11-09 Avis d'audition pour la cause 91480616 Québec Inc. et al et Commission de la protection et al, le 5 février 2010.
- 10-028 26-11-09 Lettre de MONSIEUR MICHEL C. DORÉ, sous-ministre associé à la direction générale de la sécurité civile et de la sécurité incendie, MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE, donnant un suivi à notre résolution numéro 09-03-080 appuyant la MRC D'Autray dans ses démarches en vue de demander au Ministre de la Sécurité publique de concerter le milieu de l'assurance afin que les compagnies tiennent en compte les efforts consentis et les résultats obtenus par les municipalités et MRC en matière de sécurité incendie.
- 10-029 26-11-09 Courriel de MADAME JOSÉE BÉLANGER, agente de liaison, FORUM JEUNESSE MONTÉRÉGIE EST, nous invitant au Lancement du fonds d'initiatives en participation citoyenne, le 3 décembre 2009.
- 10-030 27-11-09 Lettre de MONSIEUR GÉRARD MARINOVICH, président du conseil et chef de la direction, MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC, nous informant du montant de la prochaine ristourne.
- 10-031 27-11-09 Lettre de MADAME ESTELLE SIMARD, directrice et greffière des services juridiques, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, nous transmettant la résolution numéro 2009-322 nommant les délégués et représentants aux divers organismes et comités.
- 10-032 27-11-09 Lettre de MONSIEUR CLAUDE SÉGUIN, secrétaire, COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, nous transmettant la résolution numéro CE09-014 portant sur leur avis à l'égard du projet de règlement numéro 32-09-04 modifiant notre Schéma d'Aménagement.
- 10-033 27-11-09 Lettre de MADAME NATHALIE DESCHESNES, assistante-greffière, VILLE DE BELOEIL, nous transmettant la résolution numéro 2009-11-573 avisant la CPTAQ de leur avis relativement aux îlots déstructurés.
- 10-034 27-11-09 Lettre de MONSIEUR GUY-LIN BEAUDOIN, directeur général et secrétaire-trésorier, MRC VAUDREUIL-SOULANGES, nous transmettant la résolution numéro 09-11-11-08 nommant monsieur Raymond Malo, directeur des services de l'aménagement du territoire et de l'environnement, à titre de représentant pour les dossiers relatifs aux couronnes et à la CMM.
- 10-035 30-11-09 Lettre de MADAME JOANE SAULNIER, directeur général et secrétaire-trésorier, MRC HAUT-RICHELIEU, nous transmettant le cédérom de leur schéma de couverture de risques.
- 10-036 30-11-09 Lettre de MADAME EVE DUFRESNE, géographe, BMI EXPERTS-CONSEILS INC., nous transmettant un rapport de travaux pour la branche 1 du cours d'eau Noiseux.
- 10-037 30-11-09 Lettre de MADAME SYLVIE PIÉRARD, directrice des services juridiques et greffière, VILLE DE BELOEIL, nous transmettant les règlements d'urbanisme numéros 1204-09-2009 et 1248-188-2009, pour avis de conformité.
- 10-038 30-11-09 Lettre de MONSIEUR SYLVAIN BERTHIAUME, directeur général et secrétaire-trésorier, MRC DE LAJEMMERAI, nous informant de l'entrée en vigueur du règlement numéro 162-15 modifiant leur schéma d'aménagement.
- 10-039 30-11-09 Lettre de MADAME GINETTE PELLERIN, directrice générale, GROUPEMENT DES RÉCUPÉRATEURS ET DES RECYCLEURS DE MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION ET DE DÉMOLITION DU QUÉBEC, nous invitant à participer au 13<sup>e</sup> Rendez-vous du 3<sup>e</sup> MCDQ, les 25 et 26 février 2010.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

- 10-040 30-11-09 Lettre de MONSIEUR RÉMI RAYMOND, greffier, VILLE DE CARIGNAN, nous transmettant la résolution numéro 09-11-445 nommant monsieur René Fournier, conseiller, à titre de substitut à la mairesse au sein du conseil de la MRC.
- 10-041 30-11-09 Lettre de MONSIEUR GÉRALD BOLDUC, coordonnateur à l'aménagement, COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, nous transmettant copie d'une lettre portant sur leur avis à l'égard du projet de règlement numéro 32-09-05 modifiant notre Schéma d'Aménagement.
- 10-042 01-12-09 Lettre de MONSIEUR GUY DUBÉ, conseiller en assurance et rentes collectives, CHAPDELAIN & ASSOCIÉS, félicitant monsieur Gilles Plante pour sa réélection à titre de préfet de la MRC.
- 10-043 01-12-09 Courriel de MADAME MIREILLE LAPOINTE, auxiliaire principale, VILLE DE CHAMBLY, nous transmettant la résolution numéro 2009-11-765 nommant les membres du conseil aux divers comité et organismes municipaux.
- 10-044 01-12-09 Courriel de MONSIEUR GILBERT CARON, directeur général, MRC ROBERT-CLICHE, nous transmettant la résolution numéro 4432-09 demandant au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Organisation du territoire et responsable de la SHQ de réviser le critère de revenus des ménages lié aux programme de rénovation domiciliaire, pour appui du Conseil.
- 10-045 01-12-09 Télécopie de MONSIEUR ARMAND POUPART, POUPART & POUPART AVOCATS, nous transmettant une opinion juridique relativement à certains point du Schéma de couverture de risques.
- 10-046 02-12-09 Lettre de MONSIEUR GILLES BOISLARD, directeur général, ASSOCIATION DE GÉOMATIQUE MUNICIPALE DU QUÉBEC, portant sur le renouvellement de notre adhésion.
- 10-047 03-12-09 Lettre de MADAME LOUISE PANNETON, greffière par intérim, MRC DES MASKOUTAINS, nous informant de l'entrée en vigueur du règlement numéro 09-285 modifiant leur schéma d'aménagement.
- 10-048 03-12-09 Lettre de MONSIEUR ROSAIRE MARCIL, directeur général et secrétaire-trésorier, MRC DE ROUVILLE, nous transmettant la résolution numéro 09-09-7794 acceptant la nouvelle entente constitutive de la Table des préfets et élus de la Couronne Sud.
- 10-049 02-12-09 Courriel de MONSIEUR PASCAL BIGRAS, directeur général, NATURE ACTION QUÉBEC INC., nous invitant à une conférence de presse portant sur une aide financière accordée dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités, le 9 décembre 2009.
- 10-050 04-12-09 Courriel de MONSIEUR MARC-ANDRÉ RHÉAUME, coordonnateur du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier, AGENCE FORESTIÈRE DE LA MONTÉRÉGIE, nous transmettant copie de la résolution numéro MRC-CC-9494-10-09 de la MRC D'Antoine-Labelle demandant la reconduction et la bonification du programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier, pour appui du Conseil.
- 10-051 04-12-09 Courriel de MADAME CAROLE DUCHARME, secrétaire, MRC DE VAUDREUIL-SOULANGES, nous transmettant la résolution numéro 09-11-25-46 demandant la signature de l'entente relative au traitement des constats d'infraction sur les routes numérotées, pour appui du Conseil.
- 10-052 07-12-09 Lettre de MONSIEUR KEES VANDERHEYDEN, directeur, CENTRE DE LA NATURE MONT SAINT-HILAIRE, nous informant des activités sur la montagne durant la dernière année.
- 10-053 07-12-09 Lettre de MADAME NANCY BÉLANGER, secrétaire, MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU, nous transmettant la résolution numéro R-190-2009 portant sur une demande de moratoire sur les activités reliées aux gaz de schiste.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

- 10-054 07-12-09 Lettre de MADAME NANCY BÉLANGER, secrétaire, MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU, nous transmettant la résolution numéro R-182-2009 portant sur une demande d'inclusion d'îlots déstructurés.
- 10-055 07-12-09 Lettre de MONSIEUR IVAN RUSCITTI, chef du service des projets - direction de l'Est-de-la-Montérégie, MINISTÈRE DES TRANSPORTS, demandant un avis d'intervention pour la construction d'un pont sur le chemin Tétrault, au-dessus de la rivière des Hurons, dans la municipalité de Saint-Jean-Baptiste.
- 10-056 08-12-09 Lettre de MADAME YRÈNE GAGNÉ, chef du service des statistiques sectorielles et du développement durable, INSTITUT DE LA STATISTIQUE, nous transmettant un document, intitulé : « Bulletin statistique régional ».
- 10-057 08-12-09 Lettre de MONSIEUR PIERRE LARGY, secrétaire-trésorier, MRC DE ROUSSILLON, nous informant de l'entrée en vigueur du règlement numéro 145 modifiant leur schéma d'aménagement.
- 10-058 08-12-09 Télécopie de MONSIEUR ARMAND POUPART, avocat, POUPART & POUPART, nous transmettant une opinion juridique portant sur certains points commentés par le ministère de la Sécurité publique relativement au Schéma de couverture de risques.
- 10-059 08-12-09 Courriel de MADAME MANON ROGER, directrice générale, CLD DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU, nous convoquant à une séance du conseil d'administration, le 16 décembre 2009.
- 10-060 09-12-09 Lettre de MONSIEUR ANDRÉ DÉRY, directeur général, MAISON VICTOR-GADBOIS, nous remerciant de notre participation à leur souper-bénéfice.
- 10-061 09-12-09 Lettre de MONSIEUR LAURENT LESSARD, ministre, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE, annonçant une aide financière dans le cadre du Programme d'aide financière aux municipalités régionales de comté pour l'année 2009.
- 10-062 09-12-09 Télécopie de MADAME LINDA LAPLANTE, service du greffe, VILLE DE CARIGNAN, nous transmettant le certificat de publication d'un avis public portant sur l'entrée en vigueur du règlement numéro 33-09-4.3 modifiant notre Règlement de contrôle Intérimaire.
- 10-063 10-12-09 Lettre de MADAME LINDA DAoust, directrice générale et chef de l'exploitation, MUTUELLE DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC, nous transmettant le renouvellement de notre police d'assurance pour l'année 2010.
- 10-064 10-12-09 Lettre de MONSIEUR PIERRE LARGY, secrétaire-trésorier et directeur général, MRC DE ROUSSILLON, nous transmettant la résolution numéro 2009-407-T nommant leurs représentants au Bureau des délégués pour l'année 2010.
- 10-065 10-12-09 Lettre de MONSIEUR ROGER GAUDREAU, direction des opérations, MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE, accusant réception de l'errata et de la résolution numéro 09-10-306 portant sur le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie.
- 10-066 10-12-09 Courriel de MADAME HÉLÈNE LAROUCHE, adjointe administrative, MRC THÉRÈSE-DE-BLAINVILLE, nous transmettant un communiqué portant sur la réélection de monsieur Paul Larocque, à titre de préfet.
- 10-067 11-12-09 Lettre de MONSIEUR ROSAIRE MARCIL, directeur général et secrétaire-trésorier, MRC DE ROUVILLE, nous transmettant la résolution numéro 08-11-7841 nommant leurs représentants au Bureau des délégués pour l'année 2010.



No de résolution  
ou annulation

## Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

- 10-068 11-12-09 Lettre de MADAME LINDA PHANEUF, directrice générale et secrétaire-trésorière, MRC DE BEAUHARNOIS-SALABERRY, nous transmettant la résolution numéro 2009-11-182 acceptant la nouvelle entente constitutive inter-MRC concernant la Table des préfets et élus de la Couronne sud et en autorisant la signature.
- 10-069 11-12-09 Lettre de MONSIEUR PIERRE PÉTRIN, directeur municipal, MUNICIPALITÉ DE SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU, nous transmettant la résolution numéro 2009-12-203 approuvant l'orientation de la CPTAQ concernant des îlots déstructurés ainsi que la résolution numéro 2009-12-209 demandant une prolongation du délai de révision des règlements municipaux en concordance au Schéma d'aménagement.
- 10-070 11-12-09 Lettre de MONSIEUR PIERRE PÉTRIN, directeur municipal, MUNICIPALITÉ DE SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU, nous transmettant la résolution numéro 2009-12-219 demandant un soutien financier du gouvernement relativement à leur projet de patinoire permanente, pour appui du Conseil.
- 10-071 11-12-09 Copie d'une lettre de MADAME SOPHIE DESLAURIERS, greffière adjointe, VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND, adressée à MONSIEUR GARY COUPLAND, vice-président, CPTAQ, transmettant la résolution numéro 2009-12-463 acceptant l'orientation préliminaire émise par la CPTAQ dans la demande à portée collective relative aux îlots déstructurés.
- 10-072 11-12-09 Lettre de MADAME HÉLÈNE LORD, direction générale, MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL, nous transmettant le certificat de publication d'un avis public portant sur l'entrée en vigueur du règlement numéro 33-09-4.3 modifiant notre Règlement de contrôle intérimaire.
- 10-073 11-12-09 Lettre de MONSIEUR PIERRE PÉTRIN, directeur municipal, MUNICIPALITÉ DE SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU, nous transmettant la résolution numéro 2009-12-202 nommant monsieur Jean Huard à titre de substitut du maire au Conseil de la MRC.
- 10-074 11-12-09 Lettre de MONSIEUR STEPHEN FITZPATRICK, avocat, INRS, nous transmettant le contrat de collaboration entre la CRÉ, les MRC et l'Institut national de la recherche scientifique, pour signatures.
- 10-075 14-12-09 Courriel de MADAME LOUISE PANNETON, greffière par intérim, MRC DES MASKOUTAINS, nous transmettant la résolution numéro 09-11-292 nommant les représentants au Bureau des délégués 2010.
- 10-076 14-12-09 Courriel de MADAME JOSÉE BÉLANGER, agente de liaison, FORUM JEUNESSE MONTÉRÉGIE EST, nous rappelant la rencontre d'information sur le Fonds régional d'investissement jeunesse (FRIJ), le 17 décembre 2009.
- 10-077 14-12-09 Lettre de MADAME JULIE WAITE, greffière, VILLE D'OTTERBURN PARK, nous transmettant le certificat de publication d'un avis public portant sur l'entrée en vigueur du règlement numéro 33-09-4.3 modifiant notre Règlement de contrôle intérimaire.
- 10-078 14-12-09 Certificat de publication de MONSIEUR DENIS MEUNIER, secrétaire-trésorier, MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-BAPTISTE, d'un avis public portant sur l'entrée en vigueur du règlement numéro 33-09-4.3 modifiant notre Règlement de contrôle intérimaire.
- 10-079 14-12-09 Lettre de MADAME LOUISE BOUVIER, greffière, VILLE DE CHAMBLY, nous transmettant le certificat de publication d'un avis public portant sur l'entrée en vigueur du règlement numéro 33-09-4.3 modifiant notre Règlement de contrôle intérimaire.





No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

- 10-080 14-12-09 Lettre de MONSIEUR ARMAND COMEAU, ex-directeur général de la municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu, adressée à MESSIEURS MARTIN LÉVESQUE, maire, MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU, et DENIS MILLIER, maire, MUNICIPALITÉ DE SAINT-CHARLES-SUR-RICHELIEU, portant sur la fin de l'entente intermunicipale de la directrice des loisirs.
- 10-081 14-12-09 Courriel de MADAME SONIA LUSSIER, responsable des communications et des levées de fonds, NATURE-ACTION, nous rappelant la tenue d'une conférence de presse portant sur l'annonce d'une aide financière dans le cadre du Programme d'infrastructures Québec-Municipalités, le 15 décembre 2009.
- 10-082 14-12-09 Lettre de MONSIEUR DENIS BOISVERT, directeur général et secrétaire-trésorier, MRC PIERRE-DE SAUREL, nous transmettant la résolution numéro 2009-11-279 nommant leurs représentants au Bureau des délégués de cours d'eau pour l'année 2010.
- 10-083 14-12-09 Lettre de MADAME EVELYNE GÉNÉREUX, directrice des services juridiques et greffière adjointe, MUNICIPALITÉ DE McMASTERVILLE, nous transmettant le règlement d'urbanisme numéro 382-01-2009, pour avis de conformité.
- 10-084 14-12-09 Lettre de MADAME EVELYNE GÉNÉREUX, directrice des services juridiques et greffière adjointe, MUNICIPALITÉ DE McMASTERVILLE, nous transmettant la résolution numéro 2009-468 adoptant les prévisions budgétaires 2010 de la MRC.
- 10-085 14-12-09 Copie d'une lettre de MONSIEUR RÉJEAN RACINE, ingénieur et agronome, GROUPE CONSEIL UDA INC., adressée à MONSIEUR CLÉMENT DESROSIERS, analyste, C.P.T.A.Q., répondant à différentes interrogations relatives au pipeline Saint-Laurent d'Ultramar.
- 10-086 14-12-09 Courriel de MADAME GUYLAINE LAVOIE, secrétaire de direction, MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ, nous transmettant la résolution numéro 269-11-09 demandant la reconduction et la bonification du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (PMVRMF-volet II), pour appui du Conseil.
- 10-087 14-12-09 Lettre de MADAME HÉLÈNE LORD, direction générale, MUNICIPALITÉ DE SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL, nous transmettant le règlement d'urbanisme numéro 08.09.05.09, pour avis de conformité.
- 10-088 14-12-09 Courriel de MONSIEUR JEAN-RENÉ LAFOREST, directeur général, SOLIDEQ, nous conviant à une rencontre afin de présenter la réorganisation des SOLIDE, le 20 janvier 2010.
- 10-089 14-12-09 Certificat de publication de MONSIEUR PIERRE PÉTRIN, secrétaire-trésorier, MUNICIPALITÉ DE SAINT-DENIS-SUR-RICHELIEU, d'un avis public portant sur l'entrée en vigueur du règlement numéro 33-09-4.3 modifiant notre Règlement de contrôle intérimaire.
- 10-090 15-12-09 Lettre de MONSIEUR GILLES F. BOLDDUC, BMI EXPERTS-CONSEILS INC., transmettant leur avis relativement aux travaux d'entretien dans le cours d'eau des Ormes situé dans la municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu.
- 10-091 15-12-09 Courriel de MADAME DENISE AUGER, directrice opérations, RECYC-QUÉBEC, nous informant de la prolongation du délai pour compléter les fiches sur le portail GMR.
- 10-092 15-12-09 Courriel de MONSIEUR JOSHUA BLESER, chargé de projet, COGEBY, nous demandant de ne pas signer le contrat de collaboration dans le cadre du Projet sur les eaux souterraines pour cause de prolongation de la période de commentaires.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

- 10-093 16-12-09 Lettre de MADAME GINETTE BLANCHARD, coordonnatrice au greffe, MRC DE LAJEMMERAIS, nous transmettant le règlement numéro 162-16 modifiant leur schéma d'aménagement.
- 10-094 16-12-09 Lettre de MONSIEUR PIERRE LARGY, secrétaire-trésorier et directeur général, MRC DE ROUSSILLON, nous transmettant le projet de règlement numéro 150 modifiant leur schéma d'aménagement.
- 10-095 16-12-09 Certificat de publication de MADAME SYLVIE BURELLE, secrétaire-trésorière, MUNICIPALITÉ DE SAINT-MARC-SUR-RICHELIEU, d'un avis public portant sur l'entrée en vigueur du règlement numéro 33-09-4.3 modifiant notre Règlement de contrôle intérimaire.
- 10-096 16-12-09 Lettre de MONSIEUR CLAUDE MARCHESSEULT, président, LOISIR ET SPORT MONTÉRÉGIE, transmettant ses félicitations à monsieur Gilles Plante pour sa réélection à titre de préfet de la MRC.
- 10-097 16-12-09 Lettre de MONSIEUR PASCAL BIGRAS, directeur général, NATURE-ACTION QUÉBEC, nous transmettant une pochette d'information et demandant une rencontre afin de présenter leurs services environnementaux.
- 10-098 16-12-09 Courriel de MADAME JOANE SAULNIER, directeur général, MRC DU HAUT-RICHELIEU, transmettant la résolution numéro 11952-09 demandant une modification dans les normes et paramètres à appliquer par les gestionnaires de programmes d'amélioration de l'habitat de la SHQ.
- 10-099 16-12-09 Lettre de MADAME JOHANNE BRODEUR, chargée de projet, GENIVAR, transmettant une copie de plans relativement au projet domiciliaire Les Berges du Canal, situé dans la municipalité de Carignan, pour approbation ou commentaires.
- 10-100 17-12-09 Lettre de MADAME GAÉTANE CHABOT, service administratif, EMERGENSYS, nous transmettant le nouveau contrat de service 2010 pour signatures.
- 10-101 17-12-09 Lettre de MONSIEUR STÉPHANE BERGERON, député, COMTÉ DE VERCHÈRES, transmettant ses félicitations à monsieur Gilles Plante pour sa réélection à titre de préfet de la MRC.
- 10-102 17-12-09 Courriel de MADAME LOUISE PANNETON, greffière par intérim, MRC DES MASKOUTAINS, accusant réception de notre règlement numéro 33-09-4.3 modifiant notre Règlement de contrôle intérimaire.
- 10-103 17-12-09 Copie d'une lettre de MONSIEUR ALAIN FONTAINE, président et chef des opérations, CAMILLE FONTAINE, adressée à MONSIEUR ALAIN GILBERT, directeur des travaux publics, VILLE D'OTTERBURN PARK, portant sur le contrat de gestion des matières résiduelles.
- 10-104 18-12-09 Lettre de MADAME SYLVIE PIÉRARD, directrice des services juridiques et greffière, VILLE DE BELOEIL, nous transmettant le certificat de publication d'un avis public portant sur l'entrée en vigueur du règlement numéro 33-09-4.3 modifiant notre Règlement de contrôle intérimaire.
- 10-105 18-12-09 Lettre de MADAME CLAUDINE METCALFE, conseillère politique, CABINET DE LA MINISTRE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DES PARCS, accusant réception de notre résolution numéro 09-11-371 appuyant la Communauté métropolitaine de Québec dans ses démarches visant à demander au gouvernement du Québec d'octroyer un financement gouvernemental pour la révision du Plan de gestion des matières résiduelles.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

- 10-106 18-12-09 Lettre de MONSIEUR MICHEL C. GAGNON, directeur général, MRC DE L'ASSOMPTION, nous transmettant un tableau sur le résultat d'une enquête salariale dans les MRC.
- 10-107 18-12-09 Lettre de MONSIEUR SYLVAIN BERTHIAUME, directeur général et secrétaire-trésorier, MRC DE LAJEMMERAIS, nous transmettant la résolution numéro 2009-11-237 nommant leurs membres du Bureau des délégués pour l'année 2010.
- 10-108 18-12-09 Lettre de MONSIEUR SERGE ALLEN, directeur général, AGENCE MUNICIPALE DE FINANCEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DES CENTRES D'URGENCE 9-1-1 DU QUÉBEC, portant sur la répartition des revenus de la taxe municipale sur les services téléphoniques et nous transmettant un formulaire à compléter à cet effet.
- 10-109 21-12-09 Lettre de MONSIEUR GAÉTAN HUDON, directeur général et secrétaire-trésorier, MRC DE MONTCALM, nous transmettant la résolution numéro 096421 demandant au CRTC de ne pas donner suite à la demande de révision des tarifs, pour appui du Conseil.
- 10-110 21-12-09 Lettre de MONSIEUR DENIS MEUNIER, directeur général, MUNICIPALITÉ DE SAINT-JEAN-BAPTISTE, nous transmettant la résolution numéro 222-09 acceptant la position de la CPTAQ dans le dossier des îlots déstructurés sur son territoire.
- 10-111 21-12-09 Lettre de MADAME ÉLISE GUERTIN, directrice générale et secrétaire-trésorière, MUNICIPALITÉ DE SAINT-ANTOINE-SUR-RICHELIEU, nous transmettant le certificat de publication d'un avis public portant sur l'entrée en vigueur du règlement numéro 33-09-4.3 modifiant notre Règlement de contrôle intérimaire.
- 10-112 21-12-09 Lettre de MONSIEUR PIERRE LARGY, secrétaire-trésorier et directeur général, MRC DE ROUSSILLON, nous transmettant la résolution numéro 2009-347-T portant sur leur adhésion à la nouvelle entente inter-MRC concernant la Table des préfets et élus de la Couronne Sud.
- 10-113 21-12-09 Lettre de MADAME SOPHIE DESLAURIERS, greffière adjointe, VILLE DE SAINT-BASILE-LE-GRAND, nous transmettant le certificat de publication d'un avis public portant sur l'entrée en vigueur du règlement numéro 33-09-4.3 modifiant notre Règlement de contrôle intérimaire.
- 10-114 22-12-09 Lettre de MADAME ANNIE BOUCHARD, chef du service du greffe et assistante-greffière, VILLE DE LONGUEUIL, nous informant de l'entrée en vigueur de leur règlement numéro CA-2009-123 modifiant leur règlement de contrôle intérimaire.
- 10-115 22-12-09 Lettre de MADAME ADRIANA B. ESTABLE, chef du service des affaires institutionnelles et à la clientèle, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE, nous transmettant un document, intitulé : « Guide d'accueil et de référence pour les nouveaux élus ».
- 10-116 22-12-09 Courriel de MADAME MARTINE RUEL, coordonnatrice, CRRNT MONTÉRÉGIE EST, nous transmettant leur bulletin d'information Forum.
- 10-117 23-12-09 Lettre de MADAME SYLVIE PIÉRARD, directrice des services juridiques et greffière, VILLE DE BELOEIL, nous transmettant le règlement d'urbanisme numéro 1248-189-2009, pour avis de conformité.
- 10-118 23-12-09 Lettre de MADAME JOSÉE GINGRAS, conseillère politique, CABINET DU MINISTRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE, accusant réception de notre résolution numéro 09-11-368 appuyant la MRC d'Antoine-Labelle dans sa demande de modification des critères d'admissibilité du programme RénoVillage.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

- 10-119 23-12-09 Lettre de MADAME EVE DUFRESNE, géographe, et de MONSIEUR GILLES F. BOLDUC, ingénieur, BMI EXPERTS-CONSEILS INC., nous transmettant un rapport des travaux pour le cours d'eau Des Chênes et ses branches numéros 1, 2, 3, 4 et 5.
- 10-120 23-12-09 Lettre de MONSIEUR PIERRE LARGY, directeur général et secrétaire-trésorier, MRC DE ROUSSILLON, accusant réception de nos documents relatifs à l'entrée en vigueur du règlement numéro 33-09-4.3 modifiant notre Règlement de contrôle intérimaire.
- 10-121 23-12-09 Lettre de MONSIEUR GÉRALD BOLDUC, coordonnateur à l'aménagement et au transport métropolitain, COMMUNAUTÉ MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL, nous transmettant copie d'une lettre portant sur leur avis à l'égard du projet de construction de l'oléoduc « Pipeline Saint-Laurent » sur le territoire de la municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil.
- 10-122 23-12-09 Lettre de MADAME MARIE-EVE PERREault, conseillère en développement régional, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE, accusant réception de notre rapport d'utilisation des fonds 2002-2007 dans le cadre du pacte rural.
- 10-123 04-01-10 Lettre de MONSIEUR ROGER GAUDREAU, chef par intérim du service du soutien aux opérations, MINISTÈRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE, accusant réception de l'errata, de la résolution numéro 09-10-306 ainsi que de l'opinion juridique de Me Poupart concernant le Schéma de couverture de risques.
- 10-124 04-01-10 Lettre de MESDAMES CAROLINE CORMIER, NATURE-ACTION, JANIS CRAWFORD, ASSOCIATION DU MONT ROUGEMONT, RENÉE GAGNON, CIME HAUT-RICHELIEU, nous informant d'un projet d'harmonisation d'éléments des schémas d'aménagement et de la réglementation des MRC partageant le territoire des trois Montérégiennes.
- 10-125 04-01-10 Lettre de MADAME GAÉTANE CHABOT, EMERGENSYS SOLUTIONS INC., nous transmettant le contrat de service corrigé, pour signatures.
- 10-126 04-01-10 Lettre de MADAME ANNE-MARIE PIÉRARD, greffière adjointe des services juridiques, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, nous transmettant le certificat de publication d'un avis public portant sur l'entrée en vigueur du règlement numéro 33-09-4.3 modifiant notre Règlement de contrôle intérimaire.
- 10-127 04-01-10 Lettre de MONSIEUR LAURENT LESSARD, ministre, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE, nous informant de la non-conformité aux orientations gouvernementales de notre règlement numéro 32-09-4 modifiant notre Schéma d'Aménagement.
- 10-128 04-01-10 Lettre de MONSIEUR LAURENT LESSARD, ministre, MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE, nous informant de la conformité aux orientations gouvernementales de notre règlement numéro 32-09-5 modifiant notre Schéma d'Aménagement.
- 10-129 04-01-10 Lettre de MONSIEUR MICHEL LETENDRE, Unité de gestion des ressources naturelles et de la faune Montréal-Montérégie, MINISTÈRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE, demandant des fichiers pour compléter leur portail Internet sur l'information de l'habitat du poisson en Montérégie.
- 10-130 04-01-10 Lettre de MADAME MARYSE BOUCHER, secrétaire au greffe et à la direction générale, VILLE D'OTTERBURN PARK, nous transmettant les résolutions numéros 2009-12-475, 2009-12-476, 2009-12-477, 2009-12-478, 2009-12-479, 2009-12-480 et 2009-12-481, relatives aux règlements d'urbanisme numéros 347-42, 348-12, 347-43, 348-13, 347-44, 348-14 et 382-8, pour avis de conformité.



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

- 10-131 04-01-10 Lettre de MADAME MARYSE BOUCHER, secrétaire au greffe et à la direction générale, VILLE D'OTTERBURN PARK, nous transmettant la résolution numéro 2009-12-513 octroyant le contrat de la collecte des ordures ménagères à la firme Camille Fontaine et fils Inc.
- 10-132 04-01-10 Lettre de MADAME JOSIANE BÉRUBÉ, conseillère politique, CABINET DU MINISTRE DES RESSOURCES NATURELLES ET DE LA FAUNE, accusant réception de notre résolution numéro 09-11-369 appuyant la MRC d'Antoine-Labelle dans sa demande de reconduction et de bonification du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier.
- 10-133 04-01-10 Lettre de MADAME ANNE-MARIE PIÉRARD, greffière adjointe des services juridiques, VILLE DE MONT-SAINT-HILAIRE, nous transmettant la résolution numéro 2009-368 approuvant les prévisions budgétaires 2010 de la MRC.

### PUBLICATIONS - NOVEMBRE - DÉCEMBRE 2009

Le monde forestier	23 novembre 2009 Vol. 23, no 9
Le Thalweg	Vol. 7, no 3 Automne 2009
L'Aménagiste	Vol. 23, no 3 Automne 2009
Quorum	Vol. 35, no 1 Janvier-février 2010

#### POINT 6. BORDEREAU DES COMPTES À PAYER

10-01-003

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Gilbert  
APPUYÉ PAR Monsieur Bernard Gagnon

ET RÉSOLU QUE le bordereau des comptes à payer numéro 10-01, du chèque 15983 au chèque 16137, pour un montant total de 445 409,15 \$, soit et est adopté tel que présenté par le secrétaire-trésorier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### POINT 7. DÉPÔT DU COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 5 JANVIER 2010 DU COMITÉ DES FINANCES

Les membres du Conseil acceptent le dépôt du compte rendu de la rencontre du 5 janvier 2010 du Comité des finances.

#### POINT 8. DÉPÔT DU COMPTE RENDU DE LA RENCONTRE DU 1<sup>ER</sup> DÉCEMBRE 2009 DU COMITÉ CONJOINT DE COMMUNICATION

Les membres du Conseil acceptent le dépôt du compte rendu de la rencontre du 1<sup>er</sup> décembre 2009 du Comité conjoint de communication.

#### POINT 9. COURS D'EAU

10-01-004

9.1 Cours d'eau Sans nom chemin du Portage à Carignan : approbation de facture

ATTENDU QUE le bassin versant du cours d'eau, traversant la propriété sise au 3005 chemin du Portage à Carignan, est entièrement situé dans la ville de Carignan;

ATTENDU QUE, par conséquent, ce cours d'eau se trouve sous la juridiction exclusive de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu;



No de résolution  
ou annotation

10-01-004  
(suite)

## Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

ATTENDU QUE le personnel de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu a constaté, le 8 octobre 2009, la présence d'un aménagement non conforme à sa réglementation dans le cours d'eau, soit une canalisation n'ayant fait l'objet d'aucune autorisation de la MRC;

ATTENDU QUE, par la résolution numéro 09-11-354, le Conseil de la MRC mandatait la firme BMI experts-conseils inc. afin de concevoir et de surveiller les travaux requis pour la remise en état du cours d'eau;

ATTENDU QUE la firme BMI experts-conseils inc. a réalisé une première partie du mandat ainsi octroyé en procédant à une inspection des lieux et en émettant certaines recommandations

### EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Villemaire  
APPUYÉ PAR Madame Diane Lavoie

ET RÉSOLU D'approuver le paiement de la facture numéro 2009-287 de BMI experts-conseils inc., au montant de 375,87 \$ taxes incluses, le tout aux frais de madame Marie-Pierre Lebel, propriétaire du lot 2 344 874, sis au 3005 chemin du Portage à Carignan.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 9.2 Cours d'eau Des Ormes : approbation de facture

10-01-005

ATTENDU QUE le cours d'eau Des Ormes et ses branches sont entièrement situés sur le territoire de la municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu et que, par conséquent, il se trouve sous la juridiction de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu;

ATTENDU QUE, par la résolution numéro 09-10-304 adoptée le 1<sup>er</sup> octobre 2009, le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu a mandaté la firme BMI experts-conseils inc. afin d'arpenter les sections de cours d'eau creusées et nettoyées sur les lots 179 et 180 à Saint-Antoine-sur-Richelieu et de produire un rapport pour décrire les travaux réalisés et les mesures correctives à apporter si nécessaire pour rétablir l'écoulement normal des eaux dans le cours d'eau;

ATTENDU QUE la firme BMI experts-conseils inc. a déposé le rapport préparé à cet effet, daté du 9 décembre 2009

### EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Martin Lévesque  
APPUYÉ PAR Madame Louise Lavigne

ET RÉSOLU QUE le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu approuve le paiement de la facture numéro 2010-001 de BMI experts-conseils inc., au montant de 2 515,59 \$ taxes incluses, le tout aux frais de monsieur Alain Hébert, auteur des travaux de creusage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 9.3 Cours d'eau Des Chênes : approbation de factures

10-01-006

ATTENDU QUE le cours d'eau Des Chênes et ses branches sont entièrement situés sur le territoire de la municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu et que, par conséquent, se trouvent sous la juridiction de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu;

ATTENDU QUE, par les résolutions numéros 09-06-152 et 09-09-245 adoptées les 4 juin 2009 et 3 septembre 2009, la MRC octroyait un contrat à l'entreprise Drainage Richelieu pour la réalisation de travaux d'entretien et de nettoyage du cours d'eau Des Chênes et de ses branches 1 à 5;

ATTENDU QUE les travaux ont été entièrement réalisés sous la surveillance de la firme BMI experts-conseils inc., mandatée à cet effet par la MRC;



No de résolution  
ou annotation

10-01-006  
(suite)

## Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

ATTENDU QUE les travaux sont entièrement réalisés et que la firme BMI experts-conseils inc. recommande le paiement des factures de l'entrepreneur dans son rapport des travaux daté du 15 décembre 2009

### EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Durand  
APPUYÉ PAR Monsieur Martin Lévesque

ET RÉSOLU D'approuver le paiement de la facture numéro 18741 de Drainage Richelieu inc., au montant de 1 055,38 \$ taxes incluses, et des factures numéros 2010-006 et 2010-007 de BMI experts-conseils inc., aux montants de 5 045,51 \$ et de 4 007,06 \$ taxes incluses, le tout aux frais de la municipalité de Saint-Antoine-sur-Richelieu.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### 9.4 Branche 15 du ruisseau Beloeil : demande d'entretien

10-01-007

ATTENDU QUE, par la résolution numéro 10.19 adoptée le 11 janvier 2010, la municipalité de Saint-Mathieu-de-Beloeil demande l'entretien de la branche 15 du ruisseau Beloeil;

ATTENDU QUE le rapport d'inspection de la coordonnatrice aux cours d'eau confirme le besoin d'entretien de la branche 15 du ruisseau Beloeil;

ATTENDU QUE le bassin versant du ruisseau Beloeil est réparti sur le territoire de la ville de Longueuil et des M.R.C. de Lajemmerais et de La Vallée-du-Richelieu et que, par conséquent, le cours d'eau se trouve sous la juridiction du Bureau des délégués de ces trois (3) organismes;

ATTENDU QUE, par la résolution numéro BD-09-248, le Bureau des délégués de la ville de Longueuil et des M.R.C. de Lajemmerais et de La Vallée-du-Richelieu confie à la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu la gestion des travaux d'entretien sur la branche 16 du ruisseau Beloeil;

ATTENDU QUE le projet d'entretien des branches 16 et 26 du ruisseau Beloeil est au programme pour l'été 2010 et qu'il serait logique d'inclure la branche 15 à ce projet;

ATTENDU QUE conformément à l'article 109 de la Loi sur les compétences municipales, il est possible que la ville de Longueuil et les M.R.C. de Lajemmerais et de La Vallée-du-Richelieu concluent une entente intermunicipale aux fins d'exercer leur compétence commune sur la branche 15 du ruisseau Beloeil

### EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Bernard Gagnon  
APPUYÉ PAR Monsieur Jacques Villemaire

ET RÉSOLU QUE la signature d'une entente soit et est autorisée entre la ville de Longueuil et les M.R.C. de Lajemmerais et de La Vallée-du-Richelieu, pour la gestion des travaux d'entretien dans la branche 15 du ruisseau Beloeil.

QUE messieurs Gilles Plante, préfet, et Bernard Roy, directeur général, soient et sont autorisés à signer ladite entente au nom de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu.

QUE la firme BMI experts-conseils inc. soit et est mandatée pour amorcer les démarches relatives à l'entretien de la branche 15 du ruisseau Beloeil et que celle-ci soit intégrée au projet de la branche 16 pour laquelle un mandat a déjà été octroyé.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



No de résolution  
ou annotation

## Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

### 9.5 Règlement de modification au règlement numéro 40-06 : avis de motion

10-01-008

AVIS DE MOTION EST PAR LA PRÉSENTE DONNÉ PAR MONSIEUR JEAN MURRAY À L'EFFET QU'À UNE PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL, IL SERA SOUMIS, POUR ADOPTION, UN RÈGLEMENT VISANT À AMENDER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 40-06 RÉGISSANT LES MATIÈRES RELATIVES À L'ÉCOULEMENT DES EAUX DES COURS D'EAU DE LA M.R.C. DE LA VALLÉE-DU-RICHELIEU, ADOPTÉ LE 8 JUIN 2006 PAR LE CONSEIL DE LA MRC.

### 9.6 Cours d'eau Inconnu et Sans désignation : entente avec la ville de Longueuil pour le nettoyage

10-01-009

ATTENDU QUE, par la résolution numéro BD-09-006 adoptée le 2 septembre 2009, le Bureau des délégués de la ville de Longueuil et de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu autorisait la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu à procéder aux démarches nécessaires afin de réaliser un nettoyage des cours d'eau Inconnu et Sans désignation sur le territoire de la ville de Carignan;

ATTENDU QUE, suite à une réflexion du personnel technique des organismes concernés et dans une optique de gestion par bassin versant, il serait opportun d'inviter la ville de Longueuil à procéder également à un nettoyage des sections de ces cours d'eau sur son territoire;

ATTENDU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu a déjà entamé les démarches relatives à la réalisation d'un nettoyage des cours d'eau Inconnu et Sans désignation sur son territoire;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 109 de la Loi sur les compétences municipales, il est possible que la ville de Longueuil et la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu concluent une entente intermunicipale aux fins d'exercer leur compétence commune sur les cours d'eau Inconnu et Sans désignation

#### EN CONSÉQUENCE

II EST PROPOSÉ PAR Madame Louise Lavigne  
APPUYÉE PAR Monsieur Bernard Gagnon

ET RÉSOLU QUE les démarches entamées pour inviter la ville de Longueuil à procéder au nettoyage des cours d'eau Inconnu et Sans désignation sur son territoire soient complétées par le personnel technique de la MRC.

QU'advenant une réponse positive de la part de la ville de Longueuil, le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu approuve l'entente à intervenir entre la ville de Longueuil et la MRC, conformément au projet soumis.

QUE messieurs Gilles Plante, préfet, et Bernard Roy, directeur général, soient et sont autorisés à signer ladite l'entente au nom de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu.

#### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 9.7 Cours d'eau Léonide-Tétreault : approbation de factures

10-01-010

ATTENDU QUE le cours d'eau Léonide-Tétreault est entièrement situé sur le territoire de la municipalité de Saint-Jean-Baptiste et que, par conséquent, il se trouve sous la juridiction de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu;

ATTENDU QUE, par sa résolution numéro 08-06-145 adoptée le 5 juin 2008, la MRC octroyait un contrat à l'entreprise Béton Laurier inc. pour la réalisation de travaux d'entretien et de nettoyage du cours d'eau Léonide-Tétreault;

ATTENDU QUE les travaux ont été entièrement réalisés sous la surveillance de la firme BMI experts-conseils inc., mandatée à cet effet par la MRC;

ATTENDU QUE les travaux sont entièrement réalisés et que la firme BMI experts-conseils inc. recommande le paiement des factures de l'entrepreneur dans son rapport des travaux, daté du 17 décembre 2009





No de résolution  
ou annotation

10-01-010  
(suite)

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Diane Lavoie  
APPUYÉE PAR Monsieur Jacques Durand

ET RÉSOLU D'approuver le paiement de la facture numéro C288 de Béton Laurier inc., au montant de 7 449,30 \$ taxes incluses, et la facture numéro 2010-014 de BMI experts-conseils inc., au montant de 2 143,67 \$ taxes incluses, le tout aux frais de la municipalité de Saint-Jean-Baptiste.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9.8 Cours d'eau des Trente : approbation de factures

10-01-011

ATTENDU QUE le cours d'eau des Trente est entièrement situé sur le territoire de la ville de Beloeil et que, par conséquent, se trouve sous la juridiction de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu;

ATTENDU QUE, par la résolution numéro 09-10-299 adoptée le 1<sup>er</sup> octobre 2009, la MRC a procédé à un appel d'offres pour la réalisation des travaux d'enrochement et de nettoyage du ponceau dans le cours d'eau des Trente et a autorisé le directeur général à signer un contrat avec le plus bas soumissionnaire conforme;

ATTENDU QUE les services de l'entreprise Béton Laurier inc. ont ainsi été retenus pour la réalisation des travaux;

ATTENDU QUE les travaux ont été réalisés sous la surveillance de la firme BMI experts-conseils inc., mandatée à cet effet par la MRC;

ATTENDU QUE les travaux sont entièrement réalisés et que la firme BMI experts-conseils inc. recommande le paiement de la facture de l'entrepreneur dans son rapport des travaux daté du 5 janvier 2010

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Louise Lavigne  
APPUYÉE PAR Monsieur Jacques Villemaire

ET RÉSOLU D'approuver le paiement de la facture numéro C295 de Béton Laurier inc., au montant de 6 117,69 \$ taxes incluses, et de la facture numéro 2010-020 de BMI experts-conseils inc., au montant de 2 743,54 \$ taxes incluses, le tout aux frais de la ville de Beloeil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 10. MANDAT À PDRH INC. : RECONDUCTION

10-01-012

ATTENDU QUE la MRC a mandaté la firme PDRH inc. pour réaliser un diagnostic organisationnel;

ATTENDU QUE, suite à la réalisation du diagnostic, la MRC a confié un nouveau mandat à la firme PDRH inc. pour l'élaboration d'un plan d'action résultant du diagnostic;

ATTENDU QU'au cours des travaux, avec la direction générale, il a été établi qu'il devenait nécessaire de compléter les travaux relatifs à l'équité salariale tel que requis par la loi;

ATTENDU QUE ces travaux additionnels ont augmenté le mandat du consultant;

ATTENDU QUE le consultant, la firme PDRH inc., a demandé à la MRC de lui accorder une majoration de l'ordre de 8 000,00 \$, afin de compléter son mandat;

ATTENDU QUE la majoration demandée par le consultant n'entraîne pas des déboursés excédant 25 000,00 \$



No de résolution  
ou annotation

10-01-012  
(suite)

## Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Bernard Gagnon  
APPUYÉ PAR Monsieur Denis Millier

ET RÉSOLU QUE le mandat de la firme PDRH inc., pour la réalisation du plan d'action et des travaux relatifs à l'équité salariale, soit et est majoré de façon à ce que le coût total pour la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu n'excède pas 25 000,00 \$, toutes taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 11. AVIS DE CONFORMITÉ : RÈGLEMENT D'URBANISME

11.1 Ville de Mont-Saint-Hilaire : règlement numéro 845-125 modifiant le règlement de zonage

10-01-013

ATTENDU QUE le règlement de zonage de la ville de Mont-Saint-Hilaire est réputé conforme au Schéma d'Aménagement;

ATTENDU QUE la ville de Mont-Saint-Hilaire a adopté le règlement numéro 845-125 modifiant son règlement de zonage;

ATTENDU QUE le règlement numéro 845-125, modifiant le règlement de zonage de la ville de Mont-Saint-Hilaire, doit être approuvé par la MRC;

ATTENDU QUE l'approbation de la MRC s'établit selon la conformité aux objectifs du Schéma d'Aménagement Révisé, qui est entré en vigueur le 2 février 2007;

ATTENDU QUE, suite à l'étude du règlement numéro 845-125, le Comité consultatif régional d'aménagement, par la résolution numéro 09-11-126, recommande au Conseil de ne pas l'approuver puisqu'il a, entre autres, pour effet de permettre l'implantation d'enseignes commerciales qui s'apparentent à des panneaux-réclames, ce qui n'est pas conforme aux objectifs du Schéma d'Aménagement

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Aubin  
APPUYÉ PAR Monsieur Jacques Villemaire

ET RÉSOLU QUE le règlement numéro 845-125, modifiant le règlement de zonage de la ville de Mont-Saint-Hilaire, ne soit pas approuvé par la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu puisque son contenu permet l'implantation d'enseignes commerciales qui constituent des panneaux-réclames, ce qui n'est pas conforme aux objectifs du Schéma d'Aménagement Révisé en matière de mise en valeur du paysage.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

POINT 12. PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN DU SIÈGE SOCIAL

10-01-014

ATTENDU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu doit procéder à l'embauche d'une personne préposée à l'entretien de son siège social;

ATTENDU QUE le personnel de la MRC a procédé aux démarches nécessaires pour l'embauche de cette nouvelle ressource;

ATTENDU QUE les démarches entreprises ont permis de retenir la candidature de monsieur Réal Leduc

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Durand  
APPUYÉ PAR Monsieur Bernard Gagnon

ET RÉSOLU QUE monsieur Réal Leduc soit et est embauché pour occuper le poste de préposé à l'entretien du siège social de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu et ce, à compter du 4 janvier 2010.



No de résolution  
ou annotation

10-01-014  
(suite)

10-01-015

10-01-016

## Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

QUE l'embauche de monsieur Réal Leduc soit accompagné d'une période probatoire de six (6) mois.

QUE les conditions salariales prévues à l'échelon 1 de l'échelle salariale du poste de préposé à l'entretien du siège social soient accordées à monsieur Réal Leduc.

QUE les avantages sociaux des employés soient accordés à monsieur Réal Leduc en conformité aux modalités prévues à cet effet à la politique de travail de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### POINT 13. DÉVELOPPEMENT CULTUREL

13.1 Formation du Comité de développement culturel : membres issus de la communauté culturelle

ATTENDU QUE le Conseil a formé un Comité de développement culturel, à titre consultatif, pour assurer la mise en application et le suivi de la politique culturelle adoptée par la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu;

ATTENDU QUE le Comité est composé de sept (7) membres, dont trois (3) maires et quatre (4) représentants issus de la communauté culturelle;

ATTENDU QUE, lors de la séance ordinaire du 25 novembre 2009, le Conseil avait convenu d'attendre la recommandation des membres du Comité de développement culturel avant de désigner les membres non élus issus de la communauté culturelle

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denis Millier  
APPUYÉ PAR Monsieur Jean Murray

ET RÉSOLU QUE mesdames Louise Bousquet et Marie-Andrée Leclerc ainsi que messieurs André Roy et Pierre Tremblay soient et sont nommés membres représentants de la communauté culturelle au sein du Comité de développement culturel, pour l'année 2010.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13.2 Adjudication du contrat pour le répertoire des ressources culturelles

ATTENDU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu a pris en charge son développement culturel;

ATTENDU QUE, parmi les outils à mettre en place pour améliorer l'environnement culturel de la Vallée du Richelieu, il a été établi qu'un répertoire des ressources culturelles et un calendrier culturel doivent être réalisés et intégrés au site Internet de la MRC;

ATTENDU QUE pour ce faire, la MRC doit avoir recours à des ressources externes spécialisées;

ATTENDU QUE le personnel de la MRC a procédé à un appel d'offres de service à ce sujet;

ATTENDU QUE la soumission produite par la compagnie "Kiwi créations", au montant de 4 875,00 \$ taxes exclues, est conforme et la plus basse;

ATTENDU QUE les membres élus du Comité de développement culturel de la MRC ont pris connaissance des soumissions et recommandent au Conseil de retenir les services de "Kiwi créations", tels que proposés, au montant de 4 875,00 \$ taxes exclues

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Bernard Gagnon  
APPUYÉ PAR Monsieur Denis Millier



No de résolution  
ou annotation

10-01-016  
(suite)

## Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

ET RÉSOLU QUE le contrat de mise en place, sur le site Internet de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu, d'un répertoire des ressources culturelles et de la confection et mise en place d'un calendrier culturel soit et est accordé à la firme "Kiwi créations", au montant de 4 875,00 \$ taxes exclues, le tout selon les conditions de la soumission préparée à cet effet en date du 20 novembre 2009.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### POINT 14. RÉMUNÉRATION DES ÉLUS : ADOPTION DU RÈGLEMENT

10-01-017

ATTENDU QUE la rémunération des membres du Conseil est établie selon les dispositions du règlement numéro 30-00, intitulé : "Règlement établissant la rémunération des membres du Conseil";

ATTENDU QUE le Conseil est d'avis que la rémunération des membres du Conseil doit être majorée;

ATTENDU QUE le Comité des finances a pris connaissance du règlement numéro 45-09, modifiant le règlement numéro 30-00, et recommande au Conseil de l'adopter;

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné à cet effet lors de la séance du 25 novembre 2009

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denis Millier  
APPUYÉ PAR Monsieur Michel Gilbert

ET RÉSOLU QUE le règlement numéro 45-09 de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu, intitulé : "Règlement établissant la rémunération des membres du Conseil", soit et est adopté, tel que joint à la présente pour en faire partie intégrante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### POINT 15. COALITION DES MRC SUR L'EXPLOITATION GAZIÈRE

10-01-018

ATTENDU QUE les MRC Nicolet-Yamaska, Bécancour, Pierre-De Saurel, L'Érable et Lotbinière ont formé une coalition afin de regrouper leurs forces dans le but d'améliorer leur connaissance au sujet de l'exploitation des gaz de schiste dans la vallée du Saint-Laurent;

ATTENDU QUE les MRC impliquées dans la coalition souhaitent demander au gouvernement d'établir un moratoire sur la recherche et l'exploitation des gaz de schiste, afin que le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) puisse publiquement faire toute la lumière sur les pratiques et les risques inhérents à ce type d'exploitation, notamment les effets sur la santé publique et l'environnement;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Marc-sur-Richelieu, par sa résolution numéro R-190-2009, demande à la MRC un moratoire relativement à l'exploitation des gaz de schiste;

ATTENDU QU'à ce jour, les sociétés Junex, Molopo et Forest Oil ont déjà réalisé ou planifié de réaliser des activités de recherche de gaz de schiste sur le territoire de la MRC;

ATTENDU QUE par précaution, il serait opportun que le gouvernement du Québec puisse adéquatement informer la population des impacts humains et environnementaux potentiels liés à l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste dans la vallée du Saint-Laurent;

ATTENDU QU'il serait opportun pour la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu de participer à la coalition des MRC afin d'améliorer sa connaissance sur la cohabitation des divers usages du territoire avec l'exploration et l'exploitation des gaz de schiste



No de résolution  
ou annulation

10-01-018  
(suite)

10-01-019

Formules Municipales - No 5614-Prst

## Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

### EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jean Murray  
APPUYÉ PAR Madame Louise Lavigne

ET RÉSOLU QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu demande, à la MRC Nicolet-Yamaska, de participer aux activités de la coalition des MRC sur le développement gazier dans la vallée du Saint-Laurent.

QUE la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu soutienne la coalition des MRC dans ses démarches visant à demander au gouvernement un moratoire sur l'exploitation du gaz de schiste et la tenue d'audiences publiques sur l'environnement à ce sujet.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

#### POINT 16. DEMANDES D'APPUI

##### 16.1 MRC de Vaudreuil-Soulanges : constats d'infraction sur les routes numérotées

ATTENDU QU'une entente-cadre relative au traitement des constats devant les cours municipales a été signée le 11 avril 2003 entre le Ministre de la Sécurité publique, le Ministre de la Justice, la Fédération Québécoise des Municipalités et l'Union des municipalités du Québec;

ATTENDU QU'le Ministre de la Justice et Procureur général s'est engagé par cette entente-cadre à confier aux municipalités, qui le demandent, la gestion par leur cour municipale de certains constats d'infraction délivrés au nom du Procureur général du Québec sur le territoire où la cour municipale a compétence;

ATTENDU QUE le traitement de certaines infractions pénales devant la cour municipale peut contribuer à une meilleure accessibilité à la justice pour les citoyens des vingt-trois (23) municipalités desservies, respectant ainsi le concept de justice de proximité énoncé à l'article 1 de la Loi sur les cours municipales;

ATTENDU QU'la MRC de Vaudreuil-Soulanges a indiqué à la MRCVR qu'elle s'interroge fortement sur les nombreux retards de la part du gouvernement provincial pour la mise en place de ce service;

ATTENDU QU'la MRC de Vaudreuil-Soulanges a indiqué qu'elle désire mettre en œuvre l'entente signée depuis plus d'une année déjà afin d'offrir un service de police à proximité à sa population;

ATTENDU QU'la MRC de Vaudreuil-Soulanges a indiqué qu'elle a déployé tous les efforts nécessaires pour accélérer ce service et qu'elle considère faire face à une attente non justifiée de la part du gouvernement pour la mise en œuvre de l'entente et la mise en place du service

### EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denis Millier  
APPUYÉ PAR Monsieur Martin Lévesque

ET RÉSOLU QUE le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu appuie la MRC De Vaudreuil-Soulanges dans ses démarches visant à demander au Ministre de la Justice et Procureur général de signer les ententes pour octroyer le traitement des constats sur les routes numérotées aux cours municipales qui en ont déjà fait la demande.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

##### 16.2 MRC de Pierre-De Saurel : enquête publique

Il est convenu de reporter ce point à une prochaine séance.



No de résolution  
ou annotation

10-01-020

## Procès-verbal du conseil de la municipalité régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu

### 16.3 Municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu : patinoire permanente

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu a pour projet de construire une patinoire permanente au bénéfice de sa population;

ATTENDU QUE la clientèle première visée est la jeunesse de Saint-Denis-sur-Richelieu qui a démontré le besoin d'un centre d'attraction supplémentaire au-delà de la Maison des Jeunes;

ATTENDU QUE ledit projet vise aussi une clientèle adulte intéressée à faire de l'activité physique et que, notamment, le hockey-balle s'avère l'une de celles que cette clientèle semble privilégier;

ATTENDU QUE la municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu fait partie des milieux les plus défavorisés de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu;

ATTENDU QUE ce projet pourrait susciter une interaction entre plusieurs générations et ainsi permettre une forme d'éducation de celles plus jeunes en plus de constituer un intéressant moyen de maintien de la vitalité de la communauté

### EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Jacques Durand  
APPUYÉ PAR Monsieur Denis Millier

ET RÉSOLU QUE le Conseil de la M.R.C. de La Vallée-du-Richelieu appuie la municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu dans le cadre de la demande de soutien financier que s'apprête à loger la municipalité de Saint-Denis-sur-Richelieu auprès du gouvernement du Québec, concernant la construction d'une patinoire permanente.

### ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

### 16.4 MRC de Montcalm : augmentation des coûts d'utilisation de la fibre optique

Il est convenu de ne pas donner suite à cette demande.

### 16.5 MRC du Haut-Richelieu : informations requises pour la livraison des programmes SHQ

Il est convenu de ne pas donner suite à cette demande.

### POINT 17. DIVERS

Aucun autre sujet n'est ajouté à ce point.

### POINT 18. INTERVENTIONS DE L'ASSISTANCE

Monsieur Roland Parent, citoyen de Beloeil, questionne le Conseil sur les coûts d'ingénierie occasionnés aux interventions dans les cours d'eau et questionne aussi la nécessité de recourir à ces professionnels à toutes les occasions. De plus, il suggère au Conseil de retenir davantage les services de techniciens plutôt que d'ingénieurs lors d'interventions dans les cours d'eau.

Monsieur Normand Teasdale, citoyen de Saint-Mathieu-de-Beloeil, demande quels seront les délais, le maître d'œuvre et comment seront répartis les coûts des travaux pour l'intervention prévue dans la branche 15 du ruisseau Beloeil.

Monsieur Yvon Lambert, citoyen de la ville de Beloeil, invite les maires des municipalités de la MRC à aviser leur personnel de porter une attention particulière aux encodages relatifs aux interventions dans les cours d'eau portées aux comptes de taxes municipaux. Il souligne que l'utilisation des mauvais codes entraîne des problèmes aux agriculteurs qui réclament un remboursement de taxes à ce sujet.

Monsieur Normand Dieumegarde, citoyen de Saint-Basile-le-Grand, demande au maire de Saint-Denis-sur-Richelieu des explications relatives à la patinoire permanente que la municipalité prévoit implanter sur son territoire.



No de résolution  
ou annotation

10-01-021

**Procès-verbal du conseil de la municipalité  
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

**POINT 19. CLÔTURE DE LA SÉANCE**

**IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Michel Aubin  
APPUYÉ PAR Monsieur Jacques Villemaire**

**ET RÉSOLU QUE la séance soit et est close, tous les points à l'ordre du jour ayant été  
épuisés.**

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Il est 21 heures 05.**

**Bernard Roy  
secrétaire-trésorier**

**Gilles Plante  
préfet**



No de résolution  
ou annotation

**Procès-verbal du conseil de la municipalité  
régionale de comté de La Vallée-du-Richelieu**

